

Chères donatrices, donateurs,

Nous sommes heureux de vous retrouver en cette nouvelle année 2019 qui, nous le souhaitons, sera l'occasion de prendre plus que jamais soin de nos liens à l'autre et à notre environnement.

Nous continuons d'œuvrer dans ce sens et ces derniers mois nous ont permis d'avancer dans notre accompagnement aux familles, mais aussi de voir se manifester une véritable volonté d'accueil et de solidarité ancrée dans la vallée.

Le groupe solidarité fête ses deux ans d'existence et il est gratifiant d'observer le chemin parcouru avec de belles réalisations déjà au sein de l'équipe, une compréhension affinée de notre rôle en tant qu'association et de l'importance du collectif pour les projets à venir.

Nous initions ce nouveau cycle avec espoir et entrain et nous vous remercions pour votre soutien encourageant et précieux.

Ces derniers mois nous ont permis d'affiner notre compréhension du cadre dans lequel nous nous inscrivons, autant que de mettre en mot la légitimité de notre engagement.

Les offices chargés d'étudier les demandes d'asiles examinent un nombre de demandes très importants au regard des moyens qui leur sont alloués par l'état et les collectivités. Nous ne mettons pas en doute le sérieux avec lequel sont étudiés les dossiers de demandes, cependant estimer les difficultés ou dangers rencontrés par les familles reste pour une part subjectif. Les lois françaises ouvrent la possibilité d'instruire de nouvelles demandes après cinq années de clandestinité sur le territoire Français si plusieurs conditions sont réunies, notamment la scolarisation des enfants, les preuves d'une intégration réussie et la maîtrise de la langue française. La situation est donc très délicate, car d'un côté on les déboute de leurs droits, mais d'un autre on favorise également la vie clandestine. Il existe une somme d'incohérences manifestes, d'injonctions contradictoires comme la déclaration de revenus obligatoire alors que ces individus par ailleurs sont sujets à l'absence de droits et à l'insécurité perpétuelle d'être expulsés.

Seuls les citoyens et associations ont le droit de venir en secours de manière inconditionnelle à ces demandeurs d'asile déboutés. Nous avons le droit d'héberger, de nourrir, de subvenir à leurs besoins, tant que nous ne demandons rien en contre-partie. Nous croisons régulièrement des élus ou administrations qui souhaiteraient aider mais se trouvent démunis face à la loi qui les mettrait en situation d'illégalité.

En tant qu'association nous pouvons donc être le relais des initiatives des élus ou des administrations capables de nous allouer des moyens pour œuvrer. À l'échelle de la vallée, le nombre de familles ayant été déboutées et souhaitant rester dans la localité est faible, on l'estime à ce jour à six familles depuis plus de deux ans. Les possibilités d'aide sur l'éventail des quinze communes de la CCVM semblent plus que réalisables.

Ainsi, nous prenons la décision d'aller prochainement à la rencontre des élus afin de les sensibiliser à la réalité de ce phénomène à l'échelle de la vallée, mais aussi de rendre visible notre action et ses fondements. Nous souhaitons dissiper la crainte d'une action menée de façon marginale puisqu'elle s'avère tout à fait légale, toujours en entourant de discrétion les familles que nous hébergeons. Nous nous porterons volontaires pour gérer un réseau de quelques appartements mis à disposition de l'association, par les communes qui auraient la volonté d'agir. Le réseau comportant des associations, établissements scolaires, ainsi que certains élus, est sensible à ces situations et c'est très encourageant ! Nous pourrions vous informer dans les mois à venir de l'avancement de cette initiative. Au regard de l'association VMT, il est plus que nécessaire d'anticiper les crises migratoires qui se préparent avec le climat qui va obliger un grand nombre de populations à se déplacer. Nous souhaitons comme toujours, anticiper pour agir dans la sérénité et l'efficacité.

A PROPOS DE LA FAMILLE IBERHASAJ

Vous êtes nombreuses et nombreux à vous être mobilisés pour apporter votre soutien à la famille. Nous vous en remercions de tout coeur en leur nom et en celui du groupe solidarité. Voici un récit synthétique de la situation.

Assignation à résidence de la famille après un contrôle routier de routine

Au courant du mois de novembre, la famille a été contrôlée par la gendarmerie lors d'un banal contrôle routier. La situation s'est transformée en assignation à résidence et recours en justice pour tenter de les protéger d'un retour forcé au pays, dans lequel ils sont en danger. Nous avons reçu plus de quatre cents courriers du réseau de donateurs et sympathisants pour soutenir une procédure d'abandon de l'obligation de quitter le territoire Français.

Manifestation devant la préfecture de Colmar

Suite à la réception d'un courrier annonçant qu'un vol était programmé pour le retour de la famille en Albanie, nous nous sommes mobilisés pour obtenir un rendez-vous avec Monsieur le préfet du Haut-Rhin et défendre cette situation. Bien qu'un délégué de notre groupe et le maire de Munster aient tenté de programmer un rendez-vous en préfecture, nos demandes sont restées sans suite.

C'est pourquoi ce 24 janvier, nous avons manifesté devant la préfecture jusqu'à être reçu par le M. le sous préfet et le fonctionnaire responsable du service de l'immigration. Notre effort n'a pas donné suite à l'abandon de la poursuite d'expulsion. Mais il était important de tout entreprendre.

Le départ de la famille

Un comité de soutien s'est rapidement mis en place comptant une douzaine de personnes qui ont soutenues moralement et matériellement la famille. Depuis plusieurs semaines la famille est partie de la vallée de Munster. Nous ne pouvons pas vous donner d'avantage d'information par soucis de respecter la discrétion qui incombe à leur situation. Nous pouvons simplement vous annoncer qu'ils sont à l'abri pour quelques mois et que vos dons serviront toujours à les loger jusqu'à nouvel ordre.

ACCUEIL DE LA TROISIÈME FAMILLE GRÂCE À UN EFFORT DE SOLIDARITÉ IMPRESSIONNANT

Depuis novembre, plusieurs logements temporaires ont été trouvés pour accueillir la troisième famille. Tous ces accueils solidaires se sont faits dans de bonnes conditions et dans l'attente d'y voir plus clair financièrement. Nous sommes très agréablement surpris et remplis de joie de voir combien le réseau citoyen s'active avec enthousiasme et générosité lorsqu'il s'agit de soutenir des familles menacées de se retrouver à la rue avec des enfants.

Nous ne sommes pas encore parvenu à collecter le financement d'un troisième loyer.

Nous devons anticiper la période hivernale qui court de novembre à fin mars et durant laquelle un engagement avec bail n'est possible que si nous sommes en mesure de le financer entièrement. Cette phase hivernale ne nous permet pas en effet de mettre fin à un hébergement à n'importe quel moment et, afin d'éviter toute complication juridique et morale, nous anticipons les cinq mois d'hiver en ayant en réserve la somme nécessaire pour couvrir cette période.

Nous espérons parvenir à rassembler ce montant rapidement, nous vous invitons pour cela à faire circuler notre appel à générosité dans votre entourage et différents réseaux.

PARTENARIATS ENTRE OCTOBRE 2018 - MARS 2019 ET À PRÉVOIR

Nous avons eu la confirmation de la **mise à disposition d'un appartement à Munster** par une association partenaire, en contrepartie d'un loyer qui répondrait à nos moyens. Nous croisons les doigts pour que cela se réalise pour une entrée dans les lieux début avril.

L'association D'ici, D'ailleurs de Guebwiller nous a reçu pour un partage d'expériences. Nous sommes ravi de prendre la mesure de la coopération qui lie nos initiatives sur tout le territoire. Ces rencontres entre porteurs de projets, nous permettent de nous informer et de nous entraider. **Un petit clin d'oeil au travail du groupe VMT Solidarité** à ce propos, nous avons découvert avec joie que les outils que nous avons mis en place dans le groupe pour encadrer nos pratiques, formaliser un cadre qui favorise le respect des engagements et les bonnes relations avec les familles à inspirer largement les pratiques de Guebwiller et du réseau Mulhousien. Nous sommes fière de ce partage et remerciant à toutes les autres associations de nous partager leurs savoirs-faire.

Rencontre avec le CADA, une dizaine de familles accueillies et des traducteurs. Nous avons présenté le projet du carnet de bord pour les demandeurs d'asile, dont nous vous avons fait écho la fois passée. Il s'agit de proposer un livret d'accueil dans la vallée de la part des associations, qui permet également de valoriser le parcours bénévole. L'initiative est bien accueillie et sa réalisation est en cours. Des suites prochainement.

Les états généraux de la migration. Temps inter-associatif des acteurs engagés dans l'accompagnement des migrants, il nous donne l'opportunité d'échanger des savoirs et savoirs-faire, autant que des réflexions.

Réunion publique. Il y a encore beaucoup de belles initiatives à construire et nous ne manqueront pas dans les prochaines semaines comme promis, de vous inviter à une réunion publique pour que nous puissions vous rencontrer, partager nos dynamismes et répondre à vos questions.

LE PROJET LILO - NAVIGATEUR SOLIDAIRE

Nous pouvons récolter des fonds produits par notre navigation sur internet, sans rien changer à nos habitudes. Cette nouveauté à vu le jour depuis l'an passé. C'est une possibilité de donner sans que cela nous coûte un centime. Un moyen supplémentaire d'inviter à participer à la solidarité locale, ceux qui n'en ont pas les moyens financiers. Mais c'est aussi l'occasion de mettre le produit de nos actes quotidiens au service de l'aide humanitaire. Au final, le géant « Internet » qui nous semble lointain, a un impact direct sur la solidarité locale.

C'est très simple à mettre en action et accessible à tous.

<http://munstertransition.org/wp-content/uploads/2015/01/LILO-SITE.pdf>



LA DÉFISCALISATION

L'association VMT, dont l'ensemble des actions ont été reconnues d'intérêt général par l'administration fiscale ouvre droit à déduction fiscale. Il est important que nous communiquions un maximum sur cette possibilité autour de nous et dans nos réseaux. Le reçu fiscal est délivré en fin d'année sur demande (courrielvmt@gmail.com).

Par exemple: un don de 120 euros par an, coûte au final 52,80 €/an soit 4,40 € par mois au donateur imposable.

66% des dons déductibles, limité à 20% des revenus imposables (report possible sur 5 ans).

LIENS UTILES - Association VMT - 12 rue du presbytère 68140 MUNSTER

Découvrir le groupe solidarité et les moyens pour faire un don www.munstertransition.org/solidarite/

Dons en ligne CB mensuel ou unique

www.helloasso.com/associations/vallee-de-munster-en-transition-groupe-solidarite/formulaires/1

Facebook : www.facebook.com/MigrantsMUNSTER/

Informations sur le forum Natur'en Vie 2017 www.munstertransition.org

NOUS VOUS REMERCIONS DE PARTAGER LARGEMENT CE DOCUMENT AUTOUR DE VOUS.

Recevez nos plus cordiales salutations

Le groupe solidarité de l'association Vallée de Munster en Transition